

La recherche et la profession face au suivi statistique des pêcheries artisanales martiniquaises

BERTRAND GOBERT, LIONEL REYNAL

RESEARCH AND THE ATTITUDE OF THE PROFESSION TO STATISTICAL MONITORING OF SMALL-SCALE FISHERIES IN MARTINIQUE

ABSTRACT

There is presently no routine collection system for fishery statistics in Martinique, owing to many obstacles among which the number and dispersion of landing sites, the absence of any marketing structure, etc. The implementation, in 1987, of a fishery research program provided a new impetus to thinking on this problem, through the analysis of failures in development plans, the participation of a professional organization in the program, and the availability of methodological experience. This led to a project consisting of an inexpensive routine system based on the cooperation of several institutions which already collect fisheries data (government departments, customs...), or which could undertake some data collecting.

INTRODUCTION

Le manque d'informations adéquates fait souvent partie des obstacles à la gestion des pêcheries artisanales. Ces informations peuvent être de deux ordres :

- résultats d'études ponctuelles et détaillées, éclairant tel ou tel aspect de la pêche ou de son fonctionnement ; il s'agit ici le plus souvent d'apporter une réponse à une question plus ou moins précise.
- données recueillies en routine, utilisées telles quelles (comme indicateurs de tendance, par exemple) ou après traitement plus ou moins élaboré (modélisation).

In : La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Symp. Int. ORSTOM-IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.-R. Durand, J. Lemoalle et J. Weber (eds.). Paris, ORSTOM, 1991, t. II : 993-998.

Autant le premier type d'informations s'inscrit dans un cadre facilement identifiable, limité dans le temps, et en général propre aux scientifiques, autant le recueil d'informations du deuxième type («statistiques de pêche») suppose, non seulement la méthodologie appropriée, mais aussi une organisation institutionnelle, voire politique, des différents intervenants du secteur pêche (administrations, organismes de recherche, organismes professionnels,...).

On se propose ici de faire le bilan provisoire de la question des statistiques de pêche en Martinique, et d'analyser le rôle joué par les organismes scientifiques et professionnels dans ce domaine.

1. ÉTAT INSTITUTIONNEL ACTUEL

Il n'existe pas actuellement en Martinique de document rassemblant à périodicité fixe toutes les données disponibles sur les différents aspects du secteur pêche. Cependant, le Service des Affaires Maritimes publie en principe chaque année une Monographie décrivant et analysant le secteur, et où figurent en particulier des éléments relatifs à la flottille (effectif et composition), aux métiers pratiqués (importance, coût du matériel,...), et au marché (production, importation, consommation).

Ces données proviennent essentiellement des fichiers administratifs et, pour l'estimation de la production, de différents éléments dont on fait une synthèse : «statistiques du marché de Fort-de-France, évaluation de la productivité des métiers par les scientifiques, avis des Syndics des Gens de Mer, etc...» (ANON, 1986)

D'autres données sont cependant disponibles auprès des organismes compétents (Douanes, Crédit Maritime, Conseil Régional, Coopératives, INSEE,...).

L'estimation de la production, à quoi la notion de «statistiques de pêche» a souvent été limitée, s'est toujours heurtée aux contraintes considérables qui découlent de la structure de la pêcherie artisanale martiniquaise :

- nombre et dispersion géographique des points de débarquement (plus de 130),
- multiplicité des techniques de pêche et des espèces capturées,
- absence de structures de commercialisation (criées) du poisson, qui est souvent vendu directement au consommateur,
- étalement des débarquements au cours de la journée, selon les sites et les métiers pratiqués.

Dans ces conditions, et en l'absence de données détaillées sur la pêcherie, la mise au point d'une méthodologie d'estimation est très difficile ; celle-ci peut reposer sur des estimations (nécessairement très grossières) de la production moyenne mensuelle par pêcheur actif, du nombre de ceux-ci, et du nombre de mois d'activité (SACCHI, 1981). Une autre approche a été envisagée au début des années 1980, basée sur la relation moyenne entre consommation d'essence et production ; les limites de cette méthode ont cependant été mises en évidence à l'époque.

2. ÉVOLUTION RÉCENTE DU CONTEXTE

La création du Pôle Caraïbe (IFREMER, ORSTOM, UAG) en 1985 a donné une nouvelle impulsion à la réflexion scientifique sur ce problème (FRANCIL, 1985), et surtout a permis d'affecter des moyens beaucoup plus importants à l'étude des pêcheries côtières, et ainsi d'estimer la production par secteur, métier, et groupe d'espèces, de février 1987 à janvier 1988. Cette partie du programme («Évaluation des Pêcheries Antillaises») reposait sur un réseau d'enquêtes sur 131 sites de débarquement, selon le schéma général suivant (GOBERT, 1988) :

Dans les 25 sites dits «principaux», un plan d'échantillonnage complexe basé sur des tranches d'observation continue sur un site pendant 4 heures, permettait d'estimer le nombre de sorties par site et par métier, et les prises (poids total et par groupe) par sortie de chaque métier.

Dans la quasi-totalité des autres sites (dits «secondaires»), seuls les nombres de sorties par métier étaient mesurés pour un site et une journée, au moyen d'«enquêtes indirectes» consistant en des interviews informelles de pêcheurs ou de riverains du site.

On obtenait ainsi une estimation du nombre total de sorties par métier pour un secteur et une période donnée, ainsi qu'une estimation de la prise moyenne par sortie pour les différents groupes d'espèces, ce qui permettait de calculer de façon relativement rigoureuse la production totale et son intervalle de confiance.

Il a été possible d'assurer une couverture statistique assez satisfaisante (quantitativement et qualitativement) ; mais les méthodes utilisées, imposées par les contraintes du travail de terrain, ne sont pas pour autant exemptes de défauts : la mesure indirecte de l'activité dans les sites secondaires, ainsi que l'estimation visuelle du poids des prises, sont toutes deux sources de biais, qu'il est néanmoins possible d'analyser et, dans une certaine mesure, de corriger (GOBERT, 1989).

Le programme «Evaluation des Pêcheries Antillaises» n'est pas un programme de suivi en routine ; il est au contraire très localisé dans le temps, et, à ce titre, a pu bénéficier de moyens importants, nécessaires pour faire un point détaillé sur la pêcherie. La méthodologie adoptée repose sur un très important travail de terrain (près de 10 000 heures d'enquêtes et de déplacements, environ 75 000 km parcourus) et sur une structure statistique et informatique très lourde ; elle n'est donc pas «exportable» telle quelle en dehors d'un contexte de recherche.

Ce programme a cependant contribué de façon importante à faire reconnaître plus largement le rôle du suivi statistique de la pêcherie et la nécessité de mettre en place un système adéquat à cet effet. Cette évolution est à mettre en rapport avec plusieurs facteurs :

L'analyse rétrospective des plans de développement ou de relance de la pêche, et de leurs difficultés, a mis en évidence le rôle qu'a pu jouer le manque de connaissance détaillée de la pêcherie et de sa production (DE MIRAS, 1987).

L'implication d'un organisme associatif professionnel, le Comité des Pêches, dans les divers programmes de recherche et le renforcement de sa structure permanente, ont conduit cet organisme à une attitude très dynamique face au problème du suivi statistique du secteur (JOACHIM, 1987).

L'intérêt de disposer d'une gamme d'informations très large, couvrant les aspects biologiques, techniques, économiques, et sociaux du secteur pêche, est de plus en plus reconnu par les partenaires de ce secteur.

Le fonctionnement, pendant un an, d'un système d'enquêtes de terrain a permis d'acquérir à la fois une connaissance de la pêcherie et une expérience des problèmes méthodologiques posés par les enquêtes de terrain, mais aussi par le recueil des données en général.

3. PROJET DE SYSTÈME DE SUIVI STATISTIQUE

Cet ensemble de conditions favorables se traduit dans les faits par la mise en place prochaine d'un système léger (un enquêteur permanent) placé sous la tutelle du Comité des Pêches et bénéficiant du soutien actif des organismes scientifiques du Pôle Caraïbe (ORSTOM, IFREMER, UAG).

Le système a pour objet la constitution d'une base de données composée idéalement des types principaux d'information suivants :

◦ environnement économique général, international et martiniquais (prix du pétrole, taux d'intérêt, taux de croissance,...) ;

- environnement économique direct du secteur pêche (interactions économiques avec d'autres secteurs, aides directes et indirectes, crédit bancaire,...) ;

- potentiel de pêche (effectif et structure de la population de pêcheurs, parc de bateaux, de moteurs,...) ;

- ressource (indicateur biologique) ;

- production, importations, consommation (quantités, composition en groupes d'espèces) ;

- prix (à la production, à l'importation, à la consommation) ;

- coûts de production (charges intermédiaires,...) ;

- commercialisation.

En fonction de la nature de l'information souhaitée, trois types de sources sont envisagées :

◦ d'une part, les données «institutionnelles» disponibles auprès de divers organismes : Douanes, Affaires Maritimes, Crédit Maritime, coopératives et distributeurs, Conseil Régional, INSEE,... et qu'il faudra seulement rassembler ;

◦ d'autre part, des données de terrain non disponibles ailleurs, dont il faudra assurer le recueil auprès des pêcheurs : il s'agit surtout du nombre et des caractéristiques des sorties de pêche.

Enfin, d'éventuelles informations complémentaires à recueillir par enquêtes spécifiques portant, de façon plus ou moins ponctuelle, sur certains aspects non couverts par les autres sources. Ces informations, par leur caractère occasionnel, sont à la limite de ce qu'on appelle couramment «statistiques de pêche».

Plusieurs problèmes se posent pour ces différents types de recueil de données :

Les données «institutionnelles», disponibles auprès des organismes mentionnés, ne fournissent pas toujours un reflet du secteur pêche dans son ensemble, mais seulement de sa composante officielle, ce qui peut conduire à des interprétations erronées (ce serait par exemple le cas pour le nombre de pêcheurs ou de bateaux, considérés comme indicateurs de l'effort de pêche). En outre, l'effectif restreint du personnel disponible pour le système de suivi statistique ne permettra pas de consacrer un temps important à la recherche et à la compilation de ces informations dans les services ou organismes où elles se trouvent. Une coopération minimale de leur part est donc nécessaire pour extraire les données.

C'est la collecte des données originales de terrain, dans un cadre d'échantillonnage à la fois rigoureux et réaliste, qui pose évidemment le plus de problèmes, et qui occupera la plus grande partie du temps de l'enquêteur. A partir de la connaissance et de l'expérience acquises, diverses options ont été analysées :

◦ utilisation de la consommation d'essence détaxée comme indicateur d'activité ou de production. La relation activité/essence, ou production/essence, étudiée à partir des données de 1987, est parfois très étroite (jusqu'à 86 % de la variance expliquée par la régression linéaire : FRANCIL, comm.pers.). On peut donc envisager un modèle prédictif à partir de cette information recueillie par les Affaires Maritimes, donc accessible à un coût minime. Un tel modèle soulève cependant trois problèmes :

- les estimations sont globales et intègrent tous les métiers et tous les groupes d'espèces ;

- sauf si elle est établie au niveau le plus global, la relation est obscurcie par l'utilisation éventuelle d'essence par les pêcheurs non-inscrits ;

- la relation statistique peut varier d'une année à l'autre en fonction de l'importance relative des types de pêche, de l'évolution du parc des moteurs hors-bord, etc...

- fourniture d'informations sur les sorties par les pêcheurs eux-mêmes. Cette option est utilisée avec un succès variable selon les pêcheries et les régions. En Martinique, une synthèse des expériences en ce domaine a montré que le succès dépend de la rigueur et de la régularité du suivi des pêcheurs par un enquêteur, qui doit y consacrer beaucoup de temps. Il existe cependant des variantes plus légères, qui consistent, soit à ne solliciter, pendant une période de courte durée, qu'un échantillon de pêcheurs, l'échantillon étant renouvelé période après période (REYNAL, comm. pers.), soit à conduire des enquêtes par téléphone. Ce principe de mise à contribution directe des pêcheurs soulève des problèmes de qualité des données recueillies (non-contrôle de l'information), et de qualité statistique de l'échantillonnage (nécessité de disposer d'une base de sondage : problème des non-inscrits, des non-abonnés au téléphone,...). Actuellement, il ne semble pas qu'un recueil de données reposant sur ce principe de mise à contribution directe des pêcheurs puisse être appliqué en Martinique.

- enquêtes sur les sorties dans les points de débarquement. Relativement onéreuse, car très consommatrice de temps de terrain, cette méthode assure théoriquement le respect d'un plan d'échantillonnage spatio-temporel tenant compte de la structure de la population, et surtout permet le contrôle de l'enquêteur sur la majeure partie de l'information recueillie, aux erreurs de mesure près. C'est sur cette méthode que reposait le système d'enquêtes de 1987. Bien qu'elle ne permette pas de recueillir dans les meilleures conditions les données socio-économiques, elle est la plus réaliste pour estimer les caractéristiques moyennes des sorties (notamment les prises), en supposant réunies certaines hypothèses d'homogénéité de la population. Ce type de travail de terrain s'accommode mal, pour des raisons psychologiques, de l'identification des bateaux ou des pêcheurs, qui est pourtant nécessaire si l'on veut distinguer pêcheurs inscrits et non-inscrits.

- enquêtes spécifiques d'activité (nombre de sorties). L'enquête indirecte seule a permis d'estimer les nombres de sorties par métier dans les 106 sites secondaires martiniquais ; elle n'est cependant pas transposable au cas d'un enquêteur unique, compte-tenu de la taille souhaitable des échantillons. La seule façon d'estimer l'activité à coût réaliste semble être de limiter l'échantillonnage à la population des pêcheurs inscrits, dont la liste exhaustive (base de sondage) est disponible. L'enquête d'activité peut alors être faite auprès du pêcheur lui-même (cf. plus haut), ou intégrée au système de distribution d'essence détaxée (nombre de sorties effectuées depuis la dernière livraison d'essence), et repose sur un risque d'erreur supposé très inférieur pour le report indirect de données d'activité que de données de sorties, plus «sensibles» (prises, données économiques).

4. CONCLUSION

Malgré la différence de statut politique et de niveau économique, le problème de la collecte des statistiques de pêche se pose avec la même acuité en Martinique que dans la plupart des pays de la région Caraïbe (COPACO, 1987 ; MAHON et ROSENBERG, 1988).

En Martinique, les trois dernières années ont vu la situation évoluer de façon sensible dans ce domaine, notamment sous l'impulsion des programmes de recherche du Pôle Caraïbe et de la collaboration qui s'est instaurée entre organismes scientifiques et professionnels (Comité des Pêches).

L'intérêt de la démarche en cours réside, d'une part dans l'implication plus ou moins directe, à côté du Pôle Caraïbe et du Comité des Pêches, d'un certain nombre d'organismes qui contribuent, dans leurs domaines propres, à la collecte des informations relatives au secteur de la pêche, et d'autre part dans le champ très large qui a été défini pour le contenu de la base de données.

Le bilan de cette étape de mise en place d'un système statistique permettra de mieux évaluer la faisabilité et les limites, et de mesurer le rôle des informations ainsi rassemblées sur les processus de prise de décision d'aménagement de la pêcherie artisanale martiniquaise.

RÉFÉRENCES

- ANON., 1986. Monographie des pêches maritimes à la Martinique. année 1985. Dir. Dép. Affaires Maritimes : 40 p.
- COPACO, 1987. Rapport de la 4^o session du groupe de Travail sur les Statistiques de Pêche. Port-of-Spain (Trinidad), 4-10 nov 1986. FAO Rapp. Pêches, 384 : 58 p.
- DEMIRAS C., 1987. La pêche en Martinique. Histoire d'un projet de développement. Doc. sci. Pôle Caraïbe, 6 : 46 p.
- FRANCIL H., 1985. Contribution à la mise en place d'un système de suivi des activités des flottilles de pêche à la Martinique. Mémoire Inst. Nat. Tech. Mer : 50 p. + annexes.
- GOBERT B., 1988. Méthodologie de recueil de données de prises et d'efforts des pêcheries artisanales côtières en Martinique. Doc. sci. Pôle Caraïbe, 12 : 25 p. + annexes.
- GOBERT B., 1989. Evaluation méthodologique du recueil de données des pêcheries artisanales martiniquaises. Doc. sci. Pôle Caraïbe, 21 : 52 p.
- JOACHIM D., 1987. Présentation du projet de mise en place, au sein du Comité des Pêches Maritimes de la Martinique, d'un système de suivi en routine de la production locale. Document présenté à la 3^o session du Comité pour le Développement et l'Aménagement des Pêches dans les Petites Antilles : 11 p.
- MAHON R., ROSENBERG A.A., Eds, 1988. Fishery data collection systems for the Eastern Caribbean Islands. Proceedings of an OECS/ICOD workshop. OECS Fish. Rep., 2 : 178 p.
- SACCHI J., 1981. La pêche des espèces pélagiques aux Antilles Françaises. Etat actuel et perspectives de développement. Sc. et Pêche, Bull. Inst. Pêches marit., 312 : 15 p.